

WHA23.55 Projet de programme et de budget pour 1971 : Fonds bénévole pour la promotion de la santé

La Vingt-Troisième Assemblée mondiale de la Santé,

Ayant examiné les programmes qu'il est envisagé de financer en 1971 au moyen du fonds bénévole pour la promotion de la santé, comme indiqué dans l'annexe 3 des *Actes officiels* N° 179,

1. NOTE que ces programmes sont complémentaires de ceux qui sont inclus dans le budget ordinaire de l'Organisation;
2. NOTE en outre que ces programmes sont en conformité avec le programme général de travail pour la période 1967-1971 ³ et que les programmes de recherches sont conformes aux avis que le Directeur général a reçus du Comité consultatif de la Recherche médicale; et
3. PRIE le Directeur général de mettre à exécution les programmes prévus pour 1971 dans la mesure où les fonds requis seront disponibles.